



Mobilisation du SPIP 18 : Acte 3

Réunis en AG le 21 Avril 2016, les personnels syndiqués et non syndiqués su SPIP du Cher ont décidé de poursuivre la mobilisation actuelle.

Si le Garde des Sceaux a reçu l'intersyndicale, et considéré nos revendications légitimes, ses réponses ne sont pas à la hauteur des attentes de la filière ce qui démontre encore une fois le peu de considération apporté aux SPIP.

Nous exigeons toujours :

L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation

Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire

La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP

L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite

Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources

humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017

Il a été décidé des modalités d'action suivantes à compter du 2 Mai 2016 :

- Boycott des CAP et CPU, réunions de service.
- Ajout du bandeau suivant à tous les mails, fax, et rapports « dans l'attente d'une réponse de l'Administration Pénitentiaire aux revendications portées par l'intersyndicale de la filière Insertion et probation, le SPIP du cher adopte des modalités de travail dégradées. Nous exigeons des négociations indemnitaires et statutaires et la continuité du renfort en ressources humaines. »
- Maintien des « jeudis morts » et extension au milieu fermé
- Participation à la manifestation nationale du 10 Mai

Bourges le 25 Avril 2016

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP du Cher